

Lettre ouverte aux partis politiques

Nous, éducateurs, tuteurs, assistants sociaux, psychologues, personnels administratifs et techniques, rééducateurs, accueillants, maîtresses de maisons, travailleurs d'interventions sociales et familiales, soignants, stagiaires en formation, usagers etc., tenons à vous alerter sur la dégradation de la qualité des services et des conditions de travail.

La Branche de l'Action Sanitaire et Sociale (BASS), avec la Branche de l'Aide à Domicile, ce sont 35000 associations à but non lucratif, de tailles très diverses. Elles assurent actuellement des missions de solidarité et de service public sur tout le territoire français avec leurs 600.000 salariés:

- dans le domaine de la santé, avec de nombreuses cliniques et services médicaux;
- dans le champ du Handicap, où les associations gèrent 90 % des établissements et services
- dans la sauvegarde de l'enfance et la prévention de la délinquance
- dans les domaines de la lutte contre l'exclusion et du Droit au Logement
- dans l'Aide à Domicile, ou encore au travers des maisons de retraite, etc...

Différentes lois votées ces dernières années visent à ramener le nombre de ces associations à 3000 ou 4000, en créant par ailleurs de grandes Enseignes Nationales (loi dite « 2002-2 » sur les établissements Sanitaires et Sociaux, Loi Borloo sur les Services à la Personne, loi HPST - Hôpital Patient Santé Territoire -, etc). Elles accentuent l'ouverture de ces secteurs à la concurrence avec le secteur privé lucratif. Elles mettent encore davantage en compétition financière les établissements médico-sociaux et sociaux (mais aussi avec le privé lucratif). Elles favorisent le moins disant et les fusions-concentrations qui font disparaître de nombreuses associations .

La Branche d'Actions Sanitaire et Sociale comprend plusieurs Conventions Collectives nationales du travail spécifiques (CC 66, CC51, CLCC, Croix rouge, CHRS).

Face au contexte évoqué ci-dessus et aux restrictions budgétaires, **les employeurs associatifs du secteur et leurs organisations syndicales sous le diktat des ARS, cherchent par tous les moyens à baisser le coût du travail.**

Depuis 1999, ils proposent les révisions à la baisse, les refontes, voire menacent de dénoncer les conventions collectives. Les attaques se précisent avec les projets de révision et/ou de dénonciation - de la FEHAP dans la CC51 et du SYNEAS/FEGAPEI dans la 66. Ils ne peuvent continuer à prétendre assurer des prises en charge de qualité et favoriser en même temps la déqualification, la précarisation, les bas salaires, l'augmentation du temps de travail, et détruire en toute impunité les acquis conventionnels.

Dans ce contexte, les présidents ou directeurs généraux des grosses associations gestionnaires **sont nommés présidents de la FEGAPEI, de la FEHAP ou du SYNEAS**. Ces syndicats patronaux avaient présenté en 2008 un projet de refonte complète de la convention : sans la mobilisation des salariés concernés, ce projet aurait constitué un important recul social. Mais il semble qu'il ne soit pas encore abandonné ...

Ils poursuivent avec détermination pour :

→ mener à bien l'entreprise de casse des conventions collectives de la BASS ou leur dénonciation et particulièrement le projet de régression sociale de 2008.

→ une « réforme » et une « modernisation » où la situation sociale se dégrade, avec des décisions prises sans concertation, comme par exemple des gels de postes et des plans de retour à l'équilibre, etc. Ils se partagent le gâteau au détriment des usagers et des salariés de petites associations.



La majorité des salariés font en sorte que la dégradation de leurs conditions de travail ne se ressente pas dans l'accompagnement des personnes accueillies dans les établissements et services ... mais combien de temps le pourront-ils encore ?

Les associations gestionnaires et leurs syndicats employeurs, doivent défendre des budgets pour des projets de qualité ! Les usagers du sanitaire et social méritent mieux qu'un encadrement non qualifié !

Le sanitaire et social mérite mieux qu'un personnel au rabais ! Comme dans d'autres secteurs, les salariés de la BASS ne veulent pas servir de variable d'ajustement.

Il y a eu un plan de sauvetage pour les banques; Les usagers et les salariés du sanitaire et social ne seront pas les dindons de la farce.

Ils ne doivent pas payer une "crise" dont ils ne sont pas responsables, et dont certains ne payent pas les effets!

Qu'en pensez-vous ? Que proposez-vous ?